

TRANSFÉRER LA RESPONSABILITÉ DU DUA

Handicap

Demandeurs

Mise à jour : 27/07/2026



Objectif : Permettre à un « Accompagnant » de transférer la rédaction et le suivi du DUA à un autre accompagnant professionnel



Prérequis : disposer du profil « Accompagnant PH non médical »

LES ÉTAPES

1 Accéder au DUA

Depuis le menu « HANDICAP », cliquer sur « Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA) »

HANDICAP

Je suis accompagnant professionnel

Rechercher un dossier unique de demande d'admission (DUA)

Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA)

Identifier le dossier dans le tableau de bord de l'unité accompagnante, puis cliquer sur le crayon affiché en bout de ligne afin d'accéder au détail du DUA.

N° individu	Sexe	Identité	DUA	Usager connecté	Unité	Modif.
6713274 (25)	♀	BRVRD Elis - Née le 27/07/1999 (27 ans)		MDPH01		24/07/2026

2 Transférer le DUA à un autre accompagnant

Dans la zone « Actions sur le dossier » à droite de l'écran, cliquez sur « Transférer la responsabilité du dossier » :

Actions sur le dossier

➡ Transférer la responsabilité du dossier

🗑 Abandonner la gestion du dossier

👥 Donner accès à l'usager

3

Sélectionner la nouvelle unité accompagnante

Renseigner la structure et l'unité qui accompagnera l'utilisateur avant de « **Valider** ».

Transférer la responsabilité du dossier

Fermer x

Dans le cas où l'utilisateur change d'établissement l'accompagnant dans ses démarches, transférez à ce dernier la responsabilité du dossier afin qu'il puisse en assurer la gestion.

Veuillez choisir l'unité à laquelle transférer le dossier :

Établissement

CAMSP (testms93)

Unité *

uNIT2 DE TEST

Une fois le transfert effectué, vous serez redirigé vers le tableau de bord et vous n'aurez plus accès à ce dossier.

✓ Valider



Il est primordial de s'assurer qu'un professionnel de l'unité sélectionnée est au courant du transfert de responsabilité pour accompagner l'utilisateur dans ses démarches. Une fois le transfert effectué, le DUA disparaît du tableau de bord de l'unité de départ.

Handicap

Demandeurs

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance